SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET DES PERSONNELS DU PRESCOLAIRE ET DU PRIMAIRE PUBLIC DE COTE D'IVOIRE

(UNIS ET SOLIDAIRES DANS LA LUTTE)

Siège social : Adjamé 220 Logements, Bloc Manivelle, Bât. L, Esc. F, Porte 281 -
Mobile : (225) 07 08 29 73 74
07 08 58 60 19 / 05 06 81 62 41 –
Email : syeppci@gmail.com
Récépissé de dépôt N° 119/DA/DAJRI/2017

LE SYEPP-CI DENONCE L'ENLEVEMENT DE ASSI GHISLAIN ET APPELLE A SA LIBERATION

Dans la nuit du mercredi 02 au jeudi 03 avril 2025, le Syndicat des Enseignants et des Personnels du Préscolaire et du Primaire Public de Côte d'Ivoire (**SYEPP-CI**) a appris avec émoi l'enlèvement à son domicile du camarade **ASSI GHISLAIN** dit **ASSI DUGGARY,** Secrétaire National à la Communication du **MEDD** (Mouvement des Enseignants pour la Dynamique de la Dignité) par des individus encagoulés pour une destination inconnue à ce jour.

le Syndicat des Enseignants et des Personnels du Préscolaire et du Primaire Public de Côte d'Ivoire (**SYEPP-CI**) voudrait observer que le camarade **ASSI GHISLAIN** a été arrêté chez lui, nuitamment sans l'autorisation du procureur de la république ou sur la base de motif pénalement valable. Cette arrestation qui intervient dans un contexte de lutte acharnée des enseignants de Côte d'Ivoire pour l'obtention d'une prime d'incitation sous la direction de l'IS-MENA /l'IS-METFPA met en lumière des pratiques d'Etat de violations flagrantes des libertés démocratiques et syndicales dénoncées d'ailleurs par les organisation syndicales depuis le début de cette lutte syndicale pour l'obtention de la prime d'incitation et cela en violation de des lois de la république et des conventions internationales notamment la C0087 sur la liberté syndicale et l'exercice du droit syndicale :

Le Syndicat des Enseignants et des Personnels du Préscolaire et du Primaire Public (SYEPP-CI) dénonce et condamne avec la dernière énergie l'enlèvement -arrestation du camarade ASSI GHISLAIN.

Le Syndicat des Enseignants et des Personnels du Préscolaire et du Primaire Public (**SYEPP-CI**) apporte son soutien au camarade **ASSI GHISLAIN** et à son organisation le **MEDD** et exige :

- La libération sans condition du Camarade **ASSI GHISLAIN** et la préservation de son intégrité physique et sa dignité sur son lieu de détention.
- La fin des intimidations et des violations des droits humains et syndicaux des enseignants en lutte.

Le Syndicat des Enseignants et des Personnels du Préscolaire et du Primaire Public (**SYEPP-CI**) appelle les enseignants et les personnels du secteur éducation formation à la fermeté, à ne céder aux intimidations, aux menaces et à poursuivre la grève avec détermination pour la dignité des enseignants et une école de qualité.

Fait à Abidjan le 4 Avril 2025

Pour le Bureau Exécutif National
Le Secrétaire Général National
DRISSA CHERIF

Syndicat des Enseignants du Préscolaire et du Primaire Public de Côte d'Ivoire
Secrétaire Général National
SYEPPCI